

Avis publics



DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

Demande d'autorisation d'un usage conditionnel visant à permettre l'usage « habitation » dans le local au rez-de-chaussée du bâtiment situé au 2687 à 2695, rue Dandurand

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 5 novembre 2018, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, statuera sur la demande d'autorisation suivante :

Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel visant à permettre l'usage « habitation » dans le local au rez-de-chaussée du bâtiment situé au 2687 à 2695, rue Dandurand, le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279)*.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 19 octobre 2018.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement